



**DATE** : DIMANCHE 31 mars 2024

**LIEU** : Gymnase des Mûriers, rue René Dunan – CANNES LA BOCCA.

Sortie autoroute n° 41 (Cannes La Bocca) suivre la direction Cannes la Bocca, au carrefour avec un avion tourner à gauche, avenue Francis Tonner, aller jusqu'au rond-point juste après Casino et Intermarché, là, prendre à gauche, puis à gauche, vous êtes dans la rue René Dunan. Le gymnase est à environ 200 m. à droite. Vous pouvez aussi traverser le parking du supermarché Casino (sur votre gauche avant le rond-point) vous tomberez pratiquement en face du gymnase.

Numéro de téléphone du Gymnase : 04 93 47 70 27

**HORAIRES**

	<b>Dernier appel</b>	<b>Début de la compétition</b>
<b>M15 Fleuret, épée, sabre</b>	9H15	9H30
<b>M13 Fleuret, épée, sabre</b>	10H45	11H00
<b>M11 fleuret et sabre</b>	12H15	12H30
<b>M9 fleuret et sabre</b>	14H15	14H30

## **FORMULE**

Selon le règlement de l'Association Départementale d'Escrime de la saison 2023-2024.

Un tour de poule puis tableau d'élimination direct. Pour les catégories M11/M13/M15.

Deux tours de poule sans éliminés pour les M9 à partir de 8 tireurs ou un tour de poule et tableau d'élimination si moins de 8 tireurs.

Le Directoire technique sera constitué sur place.

## **LICENCES :**

Les tireurs doivent présenter leur licence FFE 2023/2024 et en cas de contestation doivent être en mesure de justifier de leur identité auprès du directoire technique.

## **RECOMPENSES**

Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés, sauf pour les M9 qui le seront tous.

**DROITS D'ENGAGEMENTS** 10 € par tireur

## **ENGAGEMENTS**

Les engagements des tireurs et arbitres devront être effectués avant le mercredi 27 mars minuit, délai de rigueur.

Les tireurs devront être engagés par les clubs sur le site de la FFE :

<http://extranet.escrime-ffe.fr/>

## **ORDRE ET DISCIPLINE**

Conformes aux dispositions prises par la FFE et au règlement départemental 2022-2023. Les clubs doivent faire parvenir au Cercle d'Escrime de Cannes la liste des Maîtres d'armes et coachs habilités à porter les brassards obligatoires pour accéder aux pistes (rappel : 1 coach jusqu'à 5 tireurs, 2 jusqu'à 10 puis 1 par tranche de 10 tireurs supplémentaires).

## **ARBITRAGE**

Chaque club devra fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

## **MATERIEL**

Conforme aux normes FFE en vigueur

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS** vous pouvez joindre Mme SAVIN au 06 22 33 87 74 ou [marianne.savin@neuf.fr](mailto:marianne.savin@neuf.fr)

**BUFFET SUR PLACE** toute la journée (croque-monsieur, sandwiches, boissons)